



Marseille, le 25 septembre 2020

Information aux responsables légaux des élèves de première année CAPELEC

Notre établissement a été retenu par tirage au sort par les services du ministère de l'éducation nationale pour participer à une évaluation visant à renouveler une banque d'exercices. Il s'agit d'une évaluation concernant des établissements de la France métropolitaine et des DROM, publics et privés.

Dans ce cadre, votre enfant scolarisé en première année de CAP passera une évaluation sur ordinateur portant sur des compétences en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

Cette évaluation, constituée d'une séquence de 40 minutes sur ordinateur n'est pas notée et n'aura aucun effet sur les décisions concernant sa scolarité.

Ce test a été conçu dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique. Les remontées nationales sont totalement anonymes. Les résultats nationaux seront traités sous forme agrégée, sans aucune information susceptible de permettre l'identification d'une personne.

Au lycée René Caillié, le test sera organisé le 5 octobre 2020 de 9 heures à 10 heures.

Stéphane OLIVIER,

Proviseur adjoint